

# 2014

Rapport d'activité



# ENTRETIEN AVEC ALAIN GRIZAUD

Président de Canalisateurs de France



“  
**Non  
à la France  
des fuites  
d'eau !”**

C'est par ce slogan que nous avons terminé l'année 2014. En effet, l'année a été éprouvante pour les entreprises de canalisations, et plus largement pour les travaux publics. L'activité est au ralenti et les prix toujours très bas. Par ailleurs, le signal envoyé par le Gouvernement en pratiquant un hold-up sur trois ans dans le budget des Agences de l'eau, n'est pas des plus optimistes.

2015, je le crains, sera une année très dure encore pour nos entreprises. Pourtant, nous le savons mieux que quiconque, les collectivités ont des travaux d'entretien

à réaliser sur leur patrimoine d'eau et d'assainissement. Le volume de travaux pourrait être largement présent. Mais nos donneurs d'ordres témoignent d'une grande frilosité face à l'avenir. Ils préfèrent thésauriser les fonds, pourtant relevant de budgets annexes et donc préservés, en attendant de connaître leur devenir face à la réforme territoriale. Le manque de subventions des départements ou des Agences de l'eau pour réaliser les projets est également invoqué pour retarder ou supprimer l'entretien et le renouvellement des réseaux.

Nous sommes à une période charnière : désormais, les collectivités ne peuvent plus attendre constamment de l'Etat providence des subventions pour vivre et réaliser leurs projets. Le sport national de la « course à la subvention » est terminé. Cette époque est révolue. Nos élus doivent impérativement prendre conscience qu'il faut changer leur manière de financer leurs infrastructures d'eau et d'assainissement. Ils détiennent déjà tous les outils utiles pour gérer leur collectivité de manière saine. Le budget de l'eau et de l'assainissement a été, depuis près de 15 ans, dissocié du budget général des communes. C'est un budget annexe qui finance uniquement les services de l'eau et de l'assainissement. Il existe des outils

d'aide à la gestion : des guides de bonne gestion comptable, d'aide aux inventaires du patrimoine, de bonne gestion des réseaux... Rédigés en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'eau, ces guides ont été publiés par Canalisateurs de France et l'ASTEE, sous l'égide de l'ONEMA. Enfin, des ressources financières sont toujours disponibles, avec des conditions d'accès très favorables, auprès des établissements bancaires (notamment Caisse des Dépôts et La Banque Postale).

En résumé, les outils existent, l'information est disponible, les financements pourraient être débloqués si, mais seulement si, nos élus avaient la volonté politique d'agir.

C'est pourquoi, notre rôle aujourd'hui est d'aller à leur rencontre et de les convaincre de ne pas attendre que les réseaux fuient et provoquent une catastrophe pour agir et réaliser des travaux d'entretien et de renouvellement. Canalisateurs de France, tant au niveau national que sur l'ensemble des territoires, doit, plus que jamais, aller à la rencontre des élus pour leur expliquer qu'il n'est plus temps d'attendre mais bel et bien d'agir. J'ai besoin de vous tous, en région et dans vos territoires pour soutenir cette action !



## Sommaire

Données clés [Page 02](#) // Bilan presse [Page 03](#) // Les temps forts [Page 04](#) //  
Les chiffres clés [Page 06](#) // Les actions Régions [Page 08](#) // Les actions Commissions [Page 14](#) //  
L'organisation [Page 24](#) // Canalisateurs de France va à votre rencontre [Page 25](#) //





# Données clés

## Canalisateurs de France

**1 050 000 km**  
de réseaux d'eau potable

**370 000 km**  
de réseaux d'assainissement

**35 000 km**  
de gazoducs (Transport)

**185 000 km**  
de canalisations de gaz  
(Distribution)

### NOTRE VOCATION

**Canalisateurs de France** est l'organisation professionnelle représentative de 350 entreprises spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et fluides divers.

Membre de la **Fédération Nationale des Travaux Publics**, Canalisateurs de France a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la profession mais aussi d'informer et d'aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur.

Son organisation en délégations régionales permet d'entretenir des relations de proximité avec les adhérents et d'être éclairé sur la situation des entreprises localement.

### NOTRE TERRITOIRE

En France, les **réseaux de canalisations** représentent un patrimoine d'une valeur estimée à plus de **300 milliards d'euros**. Chaque jour, en le développant, le modernisant et le rénovant, nos adhérents veillent sur ce bien commun.

Ils contribuent ainsi au maintien d'un service de l'eau de qualité et participent au confort et au bien-être de chaque citoyen.



### NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

**Les adhérents sont des professionnels qui agissent selon des règles définies avec rigueur et technicité, empreints de la culture du résultat.**

**Sur le terrain, cette expertise se décline dans les domaines suivants :**

#### • Eau

Construction de réseaux de transport et de distribution d'eau potable et d'eau brute, de réseaux d'irrigation et d'arrosage mais aussi installation de réseaux permettant l'arrivée de l'eau aux bouches d'incendie.

#### • Assainissement

Pose de réseaux gravitaires permettant le transport des eaux pluviales ou des eaux usées comme par exemple le réseau qui permet d'acheminer les eaux usées domestiques (chasse d'eau, eau de vaisselle...) vers la station d'épuration.

#### • Réhabilitation

Rénovation, réparation ou remplacement de canalisations ou de branchements, avec ou sans ouverture de tranchée (chemisage, tubage, tubage après éclatement, injection, microtunnelier « mange-tube »...).

#### • Gaz et fluides divers

Pose de canalisations pour le transport et la distribution de fluides de toutes natures (gaz, combustibles, hydrocarbures liquides ou liquéfiés ou autres produit chimiques) mais également dans le domaine de la thermique (chauffage urbain et réseaux d'eau froide).

# Campagne presse

## Une belle couverture médiatique en 2014

Le service de presse de Canalisateurs de France s'est mobilisé pour assurer une large couverture (près de 150 papiers) dans les médias professionnels et spécialistes de la construction, des collectivités locales et de l'environnement, mais aussi dans la presse grand public pour une résonance plus large.

Deux temps forts ont particulièrement marqué l'année :

- en juin, la tenue de l'Assemblée Générale avec la conférence « Le modèle français de l'eau est-il encore viable ? »
- et en novembre, la prise de position de notre organisation professionnelle sur le thème « NON à la France des fuites d'eau ! » dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales à Paris.

### Lu dans la presse au fil de l'année 2014...



**ZEPROS / 21 février** : Canalisateurs de France organise 5 nouvelles sessions CQP et accompagne chaque année des professionnels pour l'obtention des CQP « Compagnon canalisateur » et « Poseur de canalisations ».



**Le Moniteur / 28 mars** : « Il faut continuer à sensibiliser les collectivités à faire l'inventaire patrimonial des réseaux pour qu'elles puissent prendre le problème à bras-le-corps. Plus on attend, plus la facture de renouvellement va s'alourdir. »



**La Gazette.fr / 24 juin** : Tensions sur le financement des services d'eau. Menaces sur le modèle français de l'eau ainsi que sur le budget des agences de l'eau, inventaires des réseaux en retard, nécessité de regrouper les services : ce sont les principaux thèmes abordés lors d'un débat très riche organisé le 17 juin lors de l'assemblée générale de Canalisateurs de France.



**Gazette des Communes / 30 juin** : Eau : l'inventaire des réseaux ne fait pas recette.



**Travaux / Octobre** : Le modèle français de l'eau pourrait disparaître ou être mis à mal craint Alain Grizaud, président de Canalisateurs de France.



**Les Echos / 20 novembre** : Réseaux d'eau : une vétusté qui coûte cher. Au moins 20 % de l'eau distribuée se perd du fait du délabrement des canalisations.



**RTL / 21 novembre** : Au moins 20 % de l'eau potable perdue à cause des fuites.



**Le Courrier de l'Ouest / 25 novembre** : Le fait du jour : 20 % de l'eau potable part dans les fuites.



**Batiactu / 25 novembre** : Canalisateurs de France alerte du manque d'investissement dans le domaine de l'eau. L'organisation professionnelle se mobilise pour défendre les investissements des agences de l'eau. Elle préconise cinq mesures pour relancer l'investissement public dans le domaine.



**Collectivités locales.fr / 25 novembre** : Spécial Salon des Maires : les Canalisateurs de France défendent les agences de l'eau.



**Le Moniteur / 28 novembre** : Les canalisateurs veulent sortir la tête de l'eau.



**Techni.Cités / Décembre** : Canalisateurs de France réclame l'aide des agences de l'eau pour investir sur les réseaux.



**Chantiers de France / Décembre** : Réseaux : relancer l'investissement. Canalisateurs de France s'inquiète des conséquences de la nouvelle ponction de 175 millions d'euros (...) sur les budgets des agences de l'eau (...). « Un très mauvais signal » envoyé par l'Etat à des collectivités locales déjà perturbées par la baisse des dotations de l'Etat et la réforme territoriale.



# Temps forts

# 2014

**4 FÉVRIER**

## **Intervention du président Alain Grizaud,**

à la Rencontre organisée par La Gazette des Communes sur les inventaires des réseaux d'eau

**2 AVRIL**

## **Audition**

**d'Etienne Luc,** président de la commission sécurité de Canalisateurs de France, par le comité de suivi sur l'amiante de la commission des affaires sociales du Sénat

**17 JUIN**

## **Assemblée générale de Canalisateurs de France**

à la Maison des Travaux Publics à Paris, en présence de Jean Launay et Sophie Auconie



**4 MARS**

## **Rencontre du président avec Nadine Bellurot,**

ingénieur au CGDD (Commissariat général au développement durable) MEDDE

**9 AVRIL**

## **Rencontre annuelle des Délégués à Marseille**

Journée d'échanges organisée par Canalisateurs de France à partir des retours d'expériences sur les actions menées par les délégations régionales

**18 JUIN**

**Rencontre du président avec Elizabeth Dupont-Querlan,** directrice de l'ONEMA

**20 MARS**

## **Conférence de presse de 60 millions de consommateurs et de la fondation France Libertés - Eau : le grand gaspillage – le palmarès des fuites dans les 101 préfectures de France**



**2 JUILLET**

## **Rencontre du président avec Bénédicte Genin,**

conseillère technique eau et risques naturels - MEDDE

**10 SEPTEMBRE**

**Rencontre du président  
avec les représentants  
de la Direction des  
affaires juridiques  
de Bercy**

sur le Label Canalisateur

**8 OCTOBRE**

**Rencontre  
du président avec  
Fabienne Chol, directrice  
générale de l'Institut national  
pour la consommation (INC)**

**25, 26 ET 27 NOVEMBRE**

**Salon des maires  
et des collectivités  
locales à Paris**

Nouvel emplacement du stand  
de Canalisateurs de France



**Membres partenaires  
de Canalisateurs de France :  
adhésions de Wavin en juin  
et de Saint-Gobain PAM en octobre**



**AVEC PLUS DE 60 ANS D'EXPÉRIENCE,  
CONNECTER L'IMPOSSIBLE AVEC LE POSSIBLE  
COULE DANS NOTRE SANG.**

Nos innovations dans les systèmes de canalisations en plastique et nos solutions de gestion de l'eau ne sont pas une coïncidence. Ils sont le résultat de notre engagement et de notre capacité à trouver des solutions fiables pour répondre aux nouveaux défis.

Nous lions performance avec simplicité. Nous pouvons apporter tout à la fois pérennité à long terme avec plus grande rapidité d'installation ; systèmes économiques avec respect de l'environnement.

Nous sommes Wavin et pour chaque application bâtiment et travaux publics nous vous connectons aux meilleures technologies, partenariats et solutions.

WAVIN est présent en France à travers trois usines de production et environ 450 salariés.

La différenciation de WAVIN France pour l'activité travaux publics se fait par :

- une offre globale de solutions pour les eaux usées, la gestion des eaux pluviales, l'adduction d'eau potable et les réseaux Telecom.
- des services techniques uniques pour accompagner ses clients. Dans son Technopôle, Wavin France met à disposition de ses clients un centre de formation de 600 m<sup>2</sup>, une équipe d'ingénieurs et d'experts issus du terrain qui les accompagnent à chaque étape clé de leurs projets : conception, étude de faisabilité, rédaction des documents d'appels d'offres, exécution, assistance technique au démarrage chantier, exploitation.



**SAINT-GOBAIN PAM, LEADER MONDIAL DE SYSTÈMES  
COMPLETS DE CANALISATION EN FONTE DUCTILE,  
FAIT PARTIE DU PÔLE PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION  
DE SAINT-GOBAIN.**

La société conçoit, produit et commercialise un éventail complet de solutions dédiées aux secteurs de l'eau et de l'assainissement, de la voirie, du bâtiment.

Chaque année, la société intervient dans plus de 140 pays et livre, en moyenne, de 20 000 à 40 000 km de canalisations en fonte ductile au travers d'une marque unique PAM.

Dans une démarche de stratégie de développement et d'innovation, Saint-Gobain PAM, depuis plus de 150 ans, met son expertise au service de ses clients.



# Chiffres clés

## et tendances 2015



### Conjoncture

**CHAQUE TRIMESTRE, CANALISATEURS DE FRANCE RÉALISE UNE ENQUÊTE D'ACTIVITÉ ET D'OPINIONS AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE SES ADHÉRENTS.**

Ce sondage vise, par la collecte de données quantitatives (chiffres d'affaires, effectifs et carnets de commandes) et qualitatives (opinions sur l'activité future et sur les prix) à refléter au plus près, en temps réel, la conjoncture des entreprises de pose de canalisations.

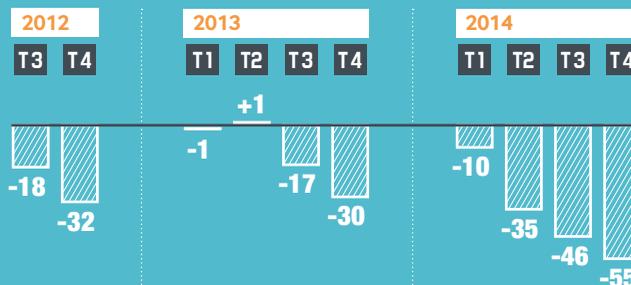
Les résultats de l'enquête sont compilés dans un tableau de bord et peuvent être téléchargés sur [www.canalisateurs.com](http://www.canalisateurs.com), rubrique Actualité.

En janvier 2015, les entreprises ont été interrogées sur leur activité au dernier trimestre 2014. Voici les principaux enseignements de ce sondage.



### ACTIVITÉ CANALISATIONS

CHIFFRE D'AFFAIRES CANALISATIONS - ACTIVITÉ FUTURE



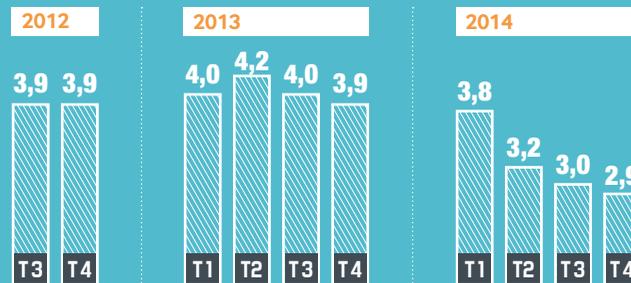
(soldes d'opinions, %, non corrigés des variations saisonnières)

Les soldes d'opinions concernant l'activité future se sont fortement dégradés au cours de 2014. Les entreprises anticipent très nettement une baisse de l'activité. Cette tendance est encore plus franche en janvier 2015 puisque le solde d'opinions tombe à -55 pts (contre -32 pts et -30 pts à la même période en 2013 et 2014).



### CARNETS DE COMMANDES

VOLUME DES CARNETS DE COMMANDES DES MARCHÉS CANALISATIONS (en mois)



Alors que le volume des carnets de commandes avait été relativement stable en 2013, il s'est fortement contracté depuis, passant de 3,9 mois fin 2013 à 2,9 mois fin 2014. Cette situation très préoccupante concerne toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur taux de spécialisation dans le secteur d'activité.

6,1

MILLIARDS  
D'EUROS  
DE CHIFFRE  
D'AFFAIRES



## PRIX DES MARCHÉS CANALISATIONS

QUALIFICATION DU NIVEAU DE PRIX DES MARCHÉS CANALISATIONS CONCLUS

Correct	Bas	Très bas	
2 %	51 %	48 %	 EN % DU CA CANALISATIONS
4 %	48 %	48 %	 EN % DES ENTREPRISES

En janvier 2015, la quasi-totalité des entreprises jugent le niveau de prix des marchés canalisations insatisfaisant (c'est-à-dire bas voire très bas). Seules 4 % d'entre elles l'estiment correct. Ce ratio s'établissait à 10 % il y a un an, en janvier 2014.



## Tendances 2015

EN CE DÉBUT 2015, LES ENTREPRISES DE CANALISATIONS FONT FACE À UNE CONJONCTURE TRÈS MOROSE, AVEC UNE BAISSSE DU VOLUME DES AFFAIRES, UNE CONCURRENCE ACCRUE ET DES PRIX DE MARCHÉ TRÈS BAS. CERTAINES D'ENTRE ELLES SONT DANS DES SITUATIONS DE TRÉSORERIE DIFFICILES.

POUR FAIRE FACE À LA BAISSSE PARFOIS DRASTIQUE DE LEUR ACTIVITÉ, DES ENTREPRISES ONT RECOURS CET HIVER AU CHÔMAGE PARTIEL.

CEPENDANT, PAR ENDROIT, ELLES PARVIENNENT À REMPLIR LEURS CARNETS DE COMMANDES EN DIVERTISSANT LEUR ACTIVITÉ OU EN ÉLARGISSANT LEUR PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION.

SANS UN RÉEL DÉCLIC AU NIVEAU DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT ET DE TRAVAUX DES COLLECTIVITÉS LOCALES, 2015 S'ANNONCE COMPLIQUÉ POUR LE SECTEUR.



5,7 Md€  
EAU ET  
ASSAINISSEMENT



420 M€  
GAZ ET FLUIDES  
DIVERS

15 %

DU CHIFFRE  
D'AFFAIRES DES  
TRAVAUX PUBLICS

37 000

COLLABORATEURS (OUVRIERS, ETAM,  
INGÉNIEURS ASSIMILÉS ET CADRES)

55 %

PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES  
CANALISATIONS DES ENTREPRISES  
ADHÉRENTES DE CANALISATEURS  
DE FRANCE DANS LE CHIFFRE  
D'AFFAIRES CANALISATIONS  
GLOBAL EN FRANCE

Chiffres 2013 – source : FNTF



Actions

# Régions

## Le schéma régional de Canalisateurs de France,

dont l'action s'articule autour de délégués régionaux et départementaux, assure la légitimité du syndicat sur le territoire national. Leurs actions favorisent la prise de conscience des autorités locales sur le fait que, bien qu'invisibles, les réseaux de canalisations sont un patrimoine indispensable à la vie pour lequel on ne peut faire l'économie de l'entretien.

Les délégués ont également pour missions l'amélioration constante des conditions de travail des canalisateurs et la défense des intérêts de la profession en région.



#### **4 exemples d'actions**

parmi les nombreuses opérations  
portées en 2014 par les délégations  
régionales



# Midi-Pyrénées

**En 2014, la FRTP Midi-Pyrénées a travaillé, en lien avec divers partenaires, à la mise en place d'une cellule d'accompagnement pour aider les entreprises de canalisations à prendre en compte la clause d'insertion dans les marchés de travaux.**

Figurant à l'article 14 du Code des marchés publics, la clause d'insertion permet aux acheteurs publics d'ajouter dans leurs marchés des clauses destinées à favoriser l'insertion de publics éloignés de l'emploi. Même si les entreprises de travaux publics ont toujours beaucoup œuvré en matière d'emploi, de formation et d'insertion dans la région, elles se retrouvent parfois un peu dépourvues face à ce nouveau dispositif.

INSERTTP a été développé à l'initiative et sous le pilotage de la FRTP Midi-Pyrénées. Sa mise en œuvre opérationnelle est portée par l'ARCI MP (Association régionale des chantiers importants Midi-Pyrénées). Les principaux partenaires de l'emploi et de la formation de la région sont également mobilisés : GEIQ BTP, Pôle emploi (agence BTP), Constructys Midi-Pyrénées, CFA du BTP Pierre-Paul RIQUET, CREPT Formation, Toulouse métropole emploi.

Cette cellule d'information, de conseil et d'accompagnement a pour mission d'aider les entreprises de travaux publics à :

- appréhender la clause d'insertion comme une opportunité de recrutement,
- connaître la finalité et les modalités des clauses d'insertion,
- répondre et suivre les clauses d'insertion.

Un sondage a été réalisé au premier semestre 2014 pour informer les entreprises de canalisations sur INSERTTP et mesurer leurs besoins. Les différents contacts ont permis de cibler les difficultés rencontrées par les entreprises dans le cadre de la gestion des clauses d'insertion et ainsi d'adapter le champ d'intervention de la cellule.

En 2014, une quinzaine de réunions ont été organisées entre la FRTP et l'ARCI pour mettre au point le dispositif.

**Quels sont les services offerts par INSERTTP ?**



- Information et conseil sur la clause d'insertion et les différents articles.
- Aide à la rédaction du mémoire d'insertion (si art. 14-53).
- Lien entre le maître d'ouvrage, l'assistant à la maîtrise d'ouvrage, les acteurs locaux de l'insertion et de la formation s'il y en a.
- Accompagnement dans le recrutement (profils de poste, pré-sélection des candidats...).
- Suivi du candidat : accompagnement social et professionnel (évaluation, formation).
- Gestion et suivi de la clause d'insertion (suivi des heures réalisées, reporting, mise à disposition d'outils adaptés, bilan social...).

Plusieurs outils sont d'ores-et-déjà disponibles : livret d'accueil et livret de suivi pour le nouvel entrant ainsi que différents guides.

En 2015, il est prévu d'élargir le périmètre d'intervention d'INSERTTP à l'ensemble des entreprises de travaux publics de la région, toutes spécialités confondues.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTER :**

[www.fntp.fr/midi-pyrenees/](http://www.fntp.fr/midi-pyrenees/)  
 Rubrique : InserTP  
 Plaquette InserTP en téléchargement  
 Mail : [inser-tp@fntp.fr](mailto:inser-tp@fntp.fr)



# Franche-Comté

**En 2014, la délégation canaliseurs de Franche-Comté a mis en place le Club Canopée afin de faire connaître et de valoriser l'éco-comparateur Canopée développé par Canaliseurs de France.**

**Canopée**  
CANALISATEURS DE FRANCE

## Qu'est-ce que c'est ?

C'est un éco-comparateur conçu par la profession afin d'aider les entreprises à réaliser une évaluation de l'impact sur l'émission de gaz à effets de serre d'un chantier de pose de canalisations ainsi que de ses variantes (si besoin). En décomposant l'ensemble des activités du chantier (matériaux, transport, traitement des déchets...), Canopée permet à l'entreprise de présenter au maître d'ouvrage des solutions argumentées prenant en compte les aspects environnementaux. Canaliseurs de France met cet outil à disposition de ses adhérents depuis 2013.



## La création du Club Canopée répond à un double objectif :

- faire connaître cet outil aux entreprises adhérentes de Franche-Comté,
- pour ensuite en assurer, via une stratégie de communication forte, la promotion auprès des maîtres d'ouvrage.

En effet, la pratique des ouvertures à variantes dans les marchés publics est encore trop peu développée dans la région.

C'est le Cluster Eco chantiers des travaux publics de Franche-Comté, association regroupant des partenaires professionnels (FRTF Franche-Comté), institutionnels (Conseil régional, Conseil départemental du Doubs et de Haute-Saône, agglomération de Besançon, ADEME...) et formations (CFA TP Franche-Comté, Forma TP) qui a porté ce projet.



Plusieurs réunions ont eu lieu en 2014 pour lancer le projet, en sensibilisant les entreprises puis pour expérimenter Canopée sur des chantiers-types, avec un échantillon d'entreprises.

Le 28 novembre 2014, le club s'est réuni pour faire le point sur ces tests et pour donner suite au projet. L'analyse a montré que certaines améliorations devaient être apportées à l'outil pour que son utilisation soit plus aisée.

Néanmoins, le Cluster Eco chantiers des travaux publics de Franche-Comté souhaite continuer la promotion de Canopée.

## Plusieurs actions vont être menées en 2015 :

- développer un argumentaire commun pour sensibiliser les utilisateurs potentiels, notamment via des témoignages,
- diffuser la pratique de l'outil sur les 5 territoires de Franche-Comté avec des entreprises et des collectivités-relais,
- présenter aux élus locaux l'éco-comparateur dans le cadre d'un colloque ou d'un salon dédié.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONSULTER :**

[www.eco-chantiers.com/](http://www.eco-chantiers.com/)  
Mail : [cluster.ecochantiers@fntp.fr](mailto:cluster.ecochantiers@fntp.fr)



# Languedoc-Roussillon

**En 2014, la délégation canaliseurs du Languedoc-Roussillon a décidé de réaliser une étude sur les performances des réseaux d'eau potable dans la région. Pour cela, elle s'est appuyée sur celle publiée en 2013 par la Cellule économique Rhône-Alpes. En 2015, les résultats feront l'objet, dans chacun des départements de la région, d'une communication auprès des élus et des responsables techniques.**



En avril 2013, la Cellule économique Rhône-Alpes a publié l'« Etude des pertes d'eau potable dans les réseaux - analyse des performances du réseau d'eau potable en Rhône-Alpes ». Cette analyse compare les indicateurs descriptifs et de performance de 258 services d'eau potable de la région. Elle met également en évidence des profils de collectivités. Pour réaliser ces travaux, la CERA a puisé une bonne partie des informations dans la base de données SISPEA. Depuis, face à l'intérêt de plusieurs régions pour dupliquer l'étude, le GIE des CERC (cellules économiques régionales de la construction) a mis en place une méthodologie et une boîte à outils pour les accompagner dans cette démarche.

## Qu'est-ce que SISPEA ?

Créée en 2009, c'est une base de données publique relative à l'organisation, la gestion et la performance des services publics d'eau et d'assainissement. Elle est gérée par l'observatoire des services de l'eau et de l'assainissement, hébergé lui-même par l'ONEMA. La base est alimentée chaque année par les autorités organisatrices des services.

L'observatoire offre, à travers un accès en ligne à ces données ([www.services-eaufrance.fr](http://www.services-eaufrance.fr)), la possibilité de disposer d'informations caractérisant la qualité économique, technique, sociale et environnementale des services sur une base objective, reconnue et partagée par tous les acteurs du secteur de l'eau.

## C'est également un outil destiné aux collectivités locales et aux opérateurs des services pour :

- piloter leurs services dans le cadre d'une gouvernance par la performance ;
- calculer des indicateurs et préparer le rapport annuel sur le prix et la qualité des services ;
- diffuser largement et de façon transparente les données de performance de leurs services et ainsi améliorer l'information des usagers.

Pour améliorer sa connaissance du patrimoine en réseaux d'eau potable, la délégation canaliseurs du Languedoc-Roussillon, avec le soutien de la CERBTPLR (Cellule économique régionale du BTP de Languedoc-Roussillon), a donc décidé de lancer une étude similaire dans sa région. Plusieurs indicateurs ont été ciblés (longueur du réseau, taux de renouvellement des canalisations, investissement consacré aux travaux, volume d'eau produit, volume d'eau consommé). Pour compléter les informations figurant dans la base SISPEA, un sondage a été réalisé auprès des services d'eau potable.

La phase d'exploitation est maintenant terminée. En 2015, les résultats de cette étude serviront de point de départ à des réunions d'échanges avec les gestionnaires des services d'eau potable.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONSULTER :**

[www.services-eau-france.fr](http://www.services-eau-france.fr)



# Alsace

**Dans le cadre des actions menées par la profession des travaux publics en Alsace, la délégation canalisateurs d'Alsace a organisé plusieurs événements pendant la Foire européenne de Strasbourg qui s'est déroulée du 5 au 15 septembre 2014.**



Le 10 septembre 2014, la délégation a tenu son assemblée générale, en présence d'Alain Grizaud, président de Canalisateurs de France. A cette occasion, une place toute particulière a été donnée à l'ENGEES (Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg). Après la présentation de l'école par son directeur, Jean-François Quéré, Christophe Wittner, ingénieur UMR GESTE-ENGEES-IRSTEA, a commenté les résultats de l'étude « Réseaux d'eau potable et d'assainissement : vers une gestion patrimoniale efficace pour répondre aux impératifs de performance et de durabilité des services publics » qu'il a pilotée. Puis Jean-Yves Toulliou, conseiller technique et sécurité à Canalisateurs de France, a fait le point sur l'actualité en matière de réglementation amiante. La



clôture de l'assemblée générale est revenue à Béatrice Bulou, vice-présidente en charge des politiques de l'eau et de l'assainissement de la communauté urbaine de Strasbourg.

Le 13 septembre 2014, la FRTA Alsace a organisé une journée de rencontre et d'échanges pour les adhérents de la délégation canalisateurs sur le stand aménagé dans le cadre de la Foire.



Pour faire découvrir au public le métier de canalisateurs, une animation était proposée sur le stand par le finaliste régional des Olympiades des Métiers 2014, Florent Tschieb.

Les actions menées lors de cette manifestation ont permis d'alerter les donneurs d'ordre sur la nécessité de poursuivre les investissements dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. Par ailleurs, il a été rappelé le rôle essentiel des entreprises vis-à-vis de la formation des jeunes.



Actions

# Commissions

L'action des 8 commissions de Canalisateurs de France est déterminante.

Leurs membres travaillent sur les thèmes essentiels au bon développement des métiers des canalisateurs. Les présidents, le plus souvent des administrateurs du syndicat, ont à cœur de faire avancer la réglementation, la sécurité et la qualité mais aussi d'améliorer les techniques utilisées, les bonnes pratiques environnementales et la formation. L'organisation en 8 commissions permet au syndicat Canalisateurs de France de suivre et de traiter de manière efficace l'ensemble des dossiers qui concernent la profession. Constituées par thèmes, elles débattent de sujets majeurs, proposent des solutions concrètes sur tous les aspects de nos métiers et arrêtent des positions qui permettent de défendre activement les intérêts des canalisateurs.



Économie



Environnement



Formation



Réseaux secs



Qualité



Sécurité



Technique



Travaux  
sans tranchée



Alain Grizaud,  
Président



La commission économie souhaite réfléchir à la question du financement du renouvellement des réseaux. En effet, les études menées par des chercheurs universitaires dans ce domaine montrent que la mise en place d'une gestion patrimoniale optimale des infrastructures d'eau peut se faire, sous certaines conditions, avec une hausse du prix du service de l'eau modérée et lissée sur le long terme.



## TEMPS FORT 2014

### Refonte des index TP

Fin 2013, Canaliseurs de France a été sollicité par la FNTF et l'INSEE pour travailler à la refonte des index TP relatifs à l'activité canalisations. Un groupe de travail a été constitué, avec des responsables d'entreprises, pour mener à bien cette réflexion. Trois index étaient à l'étude : TP10a (canalisations avec fourniture), TP10bis (canalisations sans fourniture), TP11 (canalisations longue distance). Un quatrième index a été créé pour les travaux de réhabilitation de canalisations non visitables. Ces index, avec leur nouvelle décomposition, sont publiés depuis janvier 2015.

### Pouvez-vous nous rappeler à quoi servent les index TP ?

**AG /** Les index TP sont utilisés par les maîtres d'ouvrage pour actualiser ou réviser les prix des marchés de travaux publics ou privés. Par exemple, la révision permet de modifier (à la hausse comme à la baisse) le prix initial d'un marché pour tenir compte, au moment du règlement, de variations économiques survenues en cours de l'exécution du marché.

Ces index sont calculés à partir de formules préétablies qui prennent en compte les différents postes de dépenses sur un chantier de travaux publics : coût du travail, matériaux, matériel, énergie, transport et frais divers. Ils sont publiés mensuellement sur le site de l'INSEE ainsi qu'au Journal officiel.

A l'heure actuelle, il y a 21 index TP, dont 4 pour les marchés plus spécifiques « canalisations ». C'est au maître d'ouvrage de choisir celui qui correspond le mieux à la nature du marché concerné.

### Canaliseurs de France a souhaité la création d'un index dédié à la réhabilitation des canalisations non visitables. Pourquoi ?

**AG /** La réhabilitation des canalisations est un marché en plein essor. De plus en plus de collectivités locales s'engagent dans des démarches d'entretien de leurs réseaux. La réhabilitation est une technique performante qui permet de remettre à neuf, sans ouvrir de tranchée, par des méthodes appelées tubage ou chemisage.

Certaines entreprises se sont d'ailleurs spécialisées dans cette activité. Il fallait donc créer un index pour ces marchés car les matériaux utilisés (résine et feutre) sont complètement différents de ceux utilisés pour des travaux de pose de canalisations plus traditionnels.

En revanche, pour les marchés concernant la réhabilitation des canalisations visitables, la révision des prix peut s'appuyer sur l'index TP 05. Pour cette raison, Canaliseurs de France n'a pas jugé utile de leur consacrer un nouvel index.

### Quels sont les projets de la commission pour 2015 ?

**AG /** En 2015, les gestionnaires des réseaux sont encore trop peu nombreux à mettre en place une planification à moyen et long terme de leurs investissements pour le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Pourtant, en France plus de 20 % du volume d'eau potable produite s'échappent chaque jour des canalisations lors de la distribution.

La commission économie souhaite réfléchir à la question du financement du renouvellement des réseaux. En effet, les études menées par des chercheurs universitaires dans ce domaine montrent que la mise en place d'une gestion patrimoniale optimale des infrastructures d'eau peut se faire, sous certaines conditions, avec une hausse du prix du service de l'eau modérée et lissée sur le long terme. La commission va s'appuyer sur ces travaux pour sensibiliser les collectivités locales à la nécessité d'anticiper et de programmer les phases de renouvellement de leurs réseaux.



Gérard Boyrie,  
Président



Le but de Canopée est avant tout de comparer une solution de référence avec une ou plusieurs variantes, afin de pouvoir proposer en réponse à un appel d'offres la meilleure solution environnementale et de construire un argumentaire à présenter à son client.



## TEMPS FORT 2014

### Développement de Canopée

Mis en ligne en septembre 2013 sur le site Internet de Canalisateur de France, Canopée est un éco-comparateur des émissions de gaz à effets de serre pour un chantier donné, depuis sa conception jusqu'à sa livraison. Il permet en outre de comparer une solution de référence avec une ou plusieurs variantes potentielles. Conçu à l'origine pour les entreprises adhérentes du syndicat, il trouve également son intérêt auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre dans le traitement et l'analyse des réponses aux appels d'offres pour les marchés de canalisations.

### Canopée, le nouvel éco-comparateur de Canalisateur de France, a été mis en ligne en septembre 2013. Comment a-t-il été accueilli par vos adhérents ?

**GB /** Nous avons actuellement plus de 130 agences locales adhérentes au syndicat qui utilisent notre outil. D'ailleurs, près de 150 projets ont été créés depuis sa mise en ligne. Le syndicat a été sollicité afin de réaliser des présentations en régions (notamment en Franche-Comté, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées), auprès des entreprises, des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrage. Nous avons même accompagné la Franche-Comté à créer son propre Club Canopée. À cette occasion, nous avons créé une étude de cas à partir d'un chantier type, ainsi qu'une fiche méthodologique facilitant le remplissage de l'outil.

### Pouvez-vous nous rappeler en quelques mots son utilisation ?

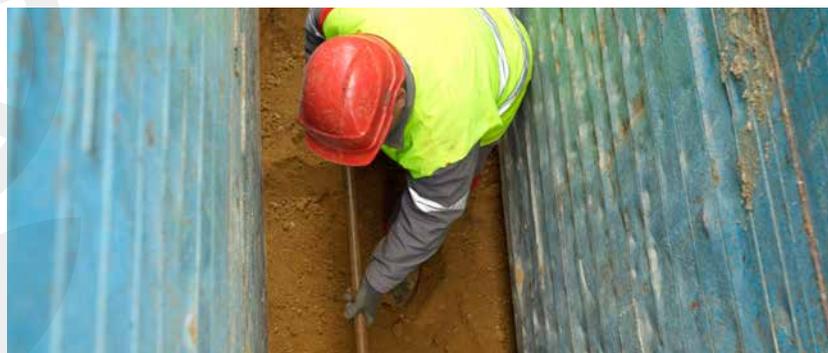
**GB /** Elle est très simple : il suffit d'une connexion Internet afin d'y avoir accès. Le remplissage s'effectue selon 6 postes différents : les matériaux, le fret, les immobilisations matérielles, les combustibles et énergies, les déplacements du personnel et les déchets générés. Il n'est pas obligatoire de remplir ces 6 postes.

Le but de cet outil est avant tout de comparer une solution de référence avec une ou plusieurs variantes, afin de pouvoir proposer en réponse à un appel d'offres la meilleure solution environnementale et de construire un argumentaire à présenter à son client.

Bien évidemment, le critère environnemental n'est pas le seul, mais il peut permettre de faire la différence, d'où l'importance de communiquer sur cet outil avec nos clients.

### Quelles sont les perspectives d'évolution de Canopée ?

**GB /** Nous travaillons actuellement sur la mise en place de tableaux de conversion, en collaboration avec nos fournisseurs. Ils seront mis à disposition de nos adhérents courant 2015. Nous étudierons également les opportunités d'évolution en fonction des retours d'expérience que nous avons réceptionnés.



## Formation



Jean-Claude Brossier,  
Président

“

Nous allons traverser en 2015 et sûrement en 2016 une période agitée. Dans les périodes de baisse d'activité il ne faut pas oublier la formation. Au contraire, former plutôt que licencier doit être une aide, un moyen, un support pour préparer la reprise.

”

## TEMPS FORT 2014

### Inventaire des formations continues

En 2014, la commission formation a recensé auprès des entreprises adhérentes, des Constructys régionaux et des centres de formation institutionnels les formations continues qui fonctionnent bien dans chaque région. Toutes les thématiques sont couvertes : eau potable, assainissement, gaz, topographie, amiante, santé... Les informations ont été compilées dans un fichier unique qui sera régulièrement mis à jour. Cet outil est à disposition des entreprises depuis novembre 2014.

### En 2014, la commission a créé pour les adhérents un inventaire des formations continues.

#### Pourquoi cette démarche ?

**J-CB /** Soyons efficaces et pragmatiques : ce sont les entreprises qui portent et déclinent la politique de formation continue en région. Le rôle du syndicat est de catalyser cette synergie et d'en faire bénéficier un maximum d'entreprises.

Nous avons interrogé nos adhérents pour savoir quels étaient les organismes et les modules de formation qui répondaient de manière la plus efficace possible à leurs attentes. Avec cet inventaire, nous sommes dans l'échange, le concret et la réactivité. En plus, sa présentation sous forme de tableau est très pratique : on peut y accéder par région ou par thématique.

Nous invitons les entreprises à faire vivre cet outil et à remonter au fil de l'eau, toute l'année, les formations testées et approuvées !

### Dans cet inventaire, beaucoup de formations continues ont pour thème la sécurité (amiante, gaz, sécurité des réseaux...).

#### Cela correspond-il à une réalité pour les entreprises ?

**J-CB /** Malheureusement, oui. Aujourd'hui, plus de 60 % de nos budgets formations sont consacrés aux formations obligatoires ou réglementaires sur lesquelles les entreprises n'ont pas toujours la main, que ce soit au niveau du contenu ou de la durée. Au final, nous nous retrouvons avec des sessions de formation souvent redondantes, inefficaces et coûteuses pour les entreprises. De plus, celles-ci ne laissent que peu de place aux formations dites professionnalisantes.

Pour cette raison, la commission réfléchit actuellement à une proposition de « pack sécurité » qui regrouperait au sein d'une même session plusieurs formations, visant ainsi une meilleure efficacité du dispositif, pour les salariés et pour les entreprises.

### La réforme de la formation professionnelle se met en place en 2015. Quel est l'impact pour les entreprises ?

**J-CB /** Nos entreprises ne mesurent pas encore l'impact colossal de cette réforme qui remet en cause un système, certes perfectible, mais qui donnait globalement satisfaction.

2015 va être une année de transition. Il va nous falloir attendre avant de bien mesurer les conséquences de ce profond bouleversement. En effet, le conseil de proximité, les politiques de branches, les organismes de formation, tout le système va être lourdement impacté. C'est un peu comme un château de cartes qui s'écroule... et qu'il va s'agir tant bien que mal de reconstruire.

Nous allons traverser en 2015 et sûrement en 2016 une période agitée. Dans les périodes de baisse d'activité il ne faut pas oublier la formation. Au contraire, former plutôt que licencier doit être une aide, un moyen, un support pour préparer la reprise. Et puis, participer à la commission formation, c'est une action de formation ! On donne car on explique ses besoins, ses réussites, ses pratiques mais on reçoit, on s'informe et on apprend. Venez nombreux à nos prochaines réunions !

## Réseaux secs



Gilles de Bagneux,  
Président



Lors de nos réunions, nous faisons systématiquement un retour d'expérience sur les accidents et les presque-accidents survenus sur les chantiers. C'est l'occasion de partager nos points de vue sur les politiques mises en place par chacun pour améliorer la sécurité et tendre vers le « zéro accident ».



## TEMPS FORT 2014

### Refonte du système de prix de GrDF

GrDF procède depuis début 2014 à une étude de la refonte en profondeur du système de rémunération des prestations réalisées par les entreprises de travaux. Cette démarche répond à une volonté de simplification et de lisibilité du système. GrDF souhaite passer d'un système de séries à points à un système de prix négociés par article. L'approche par typologie de chantier est abandonnée au profit d'une approche par famille d'activité (étude, génie civil, branchement, géo-détection...). Cette réflexion fait actuellement l'objet d'une concertation avec Canaliseurs de France.

### De quelle manière Canaliseurs de France est-il associé à l'étude menée par GrDF sur la refonte du système de prix ?

**GdB** / La consultation se fait de deux manières différentes :

- au national, avec les représentants de la commission gaz distribution du syndicat. La version zéro du nouveau bordereau

de prix a été présentée par GrDF lors d'une réunion en décembre 2014. Cette présentation a fait l'objet d'échanges en séance mais également d'un retour écrit de nos entreprises.

- en régions, directement avec les entreprises de travaux. GrDF a souhaité consulter, individuellement, un échantillon d'entreprises pour avoir leur point de vue sur le système de prix à l'étude.

Une phase d'expérimentation aura lieu début 2015. Un premier REX de la part de GrDF devrait être communiqué fin juin de la même année. Nous espérons que nos entreprises auront bien été entendues.

### Quels sont les autres thèmes que vous traitez avec vos clients gaziers, GrDF mais également GRT-gaz, TRAPIL et TIGF ?

**GdB** / Nous échangeons beaucoup sur la problématique de la sécurité lors des chantiers. C'est évidemment une priorité pour nous tous, entreprises de travaux et donneurs d'ordre. Lors de nos réunions, nous faisons systématiquement un REX sur les accidents et les presque-accidents survenus sur les chantiers. C'est l'occasion de partager nos points de vue sur les politiques mises en place par chacun pour améliorer la sécurité et tendre vers le « zéro accident ». Sur ce sujet, l'OPPBTB est l'un des principaux interlocuteurs. L'organisme joue un rôle très important en matière de prévention et contribue à donner un cadre à toutes ces actions. Un exemple parmi d'autres : la création des passeports sécurité qui valident pour chaque salarié, après formation, le droit de travailler sur un chantier de canalisations

de gaz. Grâce à la prévention et à la sensibilisation des salariés sur les situations à risque, les entreprises observent que les comportements changent, les salariés sont davantage responsabilisés.

### Vous avez décidé de créer une sous-commission regroupant les entreprises ayant développé une activité dans le domaine de la thermique (réseaux de chauffage urbain et d'eau froide). Quels sujets allez-vous aborder dans ce nouveau groupe de travail ?

**GdB** / Effectivement, nous avons depuis peu une nouvelle commission traitant plus particulièrement des marchés de réseaux de chauffage urbain et d'eau froide. Les entreprises concernées viennent de se réunir et il est très intéressant de voir que, là encore, les problématiques rencontrées par chacune d'entre elles sont très similaires, quel que soit le lieu de leur activité en France. Ainsi, en 2015, nous mènerons une réflexion pour mieux valoriser notre savoir-faire et notre technicité, en créant, pourquoi pas, un nouveau label au sein du Label Canalisateur. Nous souhaitons également inviter, lors de notre prochaine réunion, les donneurs d'ordre afin de mettre en place de vrais échanges, efficaces, comme nous avons pu déjà le faire dans les autres sous-commissions « réseaux secs ». Nous évoquerons à cette occasion la question des délais de paiement, l'amiante dans les enrobés et la rédaction de cahiers des charges types pour les appels d'offres.

## Qualité



Philippe Goulley,  
Président



Les entreprises sont toujours aussi volontaires pour obtenir leurs labels. Elles s'impliquent dans la démarche d'attribution et suivent de près leur dossier. Actuellement, près de 500 labels sont en cours de validité, ce qui représente 283 agences locales labellisées.



## TEMPS FORT 2014

### Révision de la charte qualité eau potable

La charte qualité eau potable a été signée en juin 2013 par près de 35 partenaires. Actuellement, le groupe national en charge de son développement et de sa promotion (composé de représentants de l'ASTEE, des agences de l'eau, des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre, de l'ONEMA et de Canaliseurs de France) révisé la charte afin d'y intégrer les aspects sécurité sur la préparation et la réalisation du chantier. En parallèle, le groupe perfectionne les outils à disposition des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre des chartes eau potable et assainissement.

en région. Le Languedoc-Roussillon l'a intégrée en décembre 2013 dans sa charte et la Normandie a prévu d'y faire référence en 2015.

### Quelles sont les perspectives pour les chartes qualité ?

**PG /** Les Agences de l'eau Artois-Picardie, Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse subventionnent désormais uniquement les projets de travaux sous charte. C'est également le cas de l'Agence de l'eau Seine-Normandie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. C'est une belle avancée pour la qualité des travaux !

Le groupe de travail national, par ailleurs, examine la charte qualité eau potable afin d'y intégrer les aspects sécurité sur la préparation et la réalisation du chantier. Le groupe s'applique également à mettre à jour les outils pour aider les maîtres d'ouvrage à appliquer des chartes.

Enfin, compte tenu des difficultés rencontrées en régions pour l'application des chartes, le groupe s'est fixé deux objectifs : effectuer des formations en régions auprès des maîtres d'ouvrage et des entreprises et aider les régions à trouver des structures et des financements pour l'animation.

attentes des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre. A l'issue d'une réflexion conjointe avec l'ensemble des parties prenantes, nous avons renforcé les critères d'attribution, qui reposent désormais sur les résultats des enquêtes envoyées aux clients, la démarche qualité sécurité environnement et la formation. Nous y avons également ajouté des critères optionnels (des bonus) sur la sécurité, le développement durable et l'insertion des jeunes.

L'objectif est de convaincre les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage que le label est un outil à leur disposition : un travail de repérage et de sélection est ainsi conduit, et le label peut devenir un critère important dans leurs appels d'offres.

Les entreprises sont toujours aussi volontaires pour obtenir leurs labels. Elles s'impliquent dans la démarche d'attribution et suivent de près leur dossier. Actuellement, près de 500 labels sont en cours de validité, ce qui représente 283 agences locales labellisées. Nous avons même des entreprises non adhérentes qui sont titulaires d'un label.

Une nouvelle directive marché est parue au niveau européen et doit être retranscrite en droit français. Canaliseurs de France a rencontré la Direction des affaires juridiques de Bercy, pour étudier comment le label pourrait être intégré dans cette transposition. Nous travaillerons sur ce sujet au cours de l'année à venir afin d'apporter une plus-value certaine à notre Label.

### Les chartes qualité sont-elles appliquées sur tout le territoire français ?

**PG /** Les chartes eau potable et assainissement sont de plus en plus utilisées lors des chantiers. Certaines régions ont même décliné les chartes nationales au plan local. La charte eau potable, plus récente, commence également à être appliquée

### Le label canalisateur a été créé en 1990 par le syndicat pour inciter les entreprises à aller vers la qualité et pour que leur professionnalisme soit reconnu par les maîtres d'œuvre et d'ouvrage.

#### Où en est-on maintenant ?

**PG /** Le label a évolué cinq fois depuis sa création. La dernière évolution a eu lieu en 2010, avec la volonté d'être plus proche des

Site Internet dédié aux chartes :  
[www.chartesqualite-astee.fr](http://www.chartesqualite-astee.fr)

## Sécurité



Étienne Luc,  
Président



L'objectif est d'informer les entreprises, les maîtres d'ouvrage et leurs maîtres d'œuvre, de leurs obligations en matière de réglementation amiante et de leur présenter des solutions ou modes opératoires vertueux.



## TEMPS FORT 2014

### L'amiante, toujours au cœur de l'actualité des Canaliseurs

Les projets relatifs à l'amiante ont avancé et les relations avec les ministères se sont améliorées sur certains points. Dans le même temps, un sujet fort est apparu : l'amiante naturel dans les enrobés bloquant ainsi de très nombreux chantiers. Ainsi, la commission a plus que jamais besoin des **remontées étayées** de la part des adhérents tant sur les difficultés rencontrées dans l'application des différentes réglementations (mise en œuvre de logigrammes amiante, démarches de certification, ...) que sur les résultats obtenus (rapports des laboratoires nécessaires à l'alimentation de la base Canaliseurs de France).

### En 2013, la commission sécurité avait beaucoup travaillé sur le sujet de l'amiante. Qu'en est-il en 2014 ? Y-a-t-il des évolutions sur ce dossier ?

**ÉL /** En 2014, nous sommes restés très mobilisés sur ce sujet qui a pris encore une fois une grande partie du temps et de l'énergie de la commission. Appelée de nos vœux depuis fin 2011 (mise en ligne de la synthèse META (SS3)), la campagne de cartographie des empoussièrtements, initiée par l'OPPBT et suivie par la DGT et l'INRS, devait démarrer à l'été 2014. Cette campagne a cependant pris du retard et nous recherchons actuellement des chantiers qui satisferaient les critères de sélection.

Par ailleurs, nous avons mis en place, avec l'USIRF (syndicat des constructeurs de routes) et sous l'égide des FRTP, des actions d'information et de communication en régions pour les entreprises et les donneurs d'ordres. L'objectif est d'informer les entreprises, les maîtres d'ouvrage et leurs maîtres d'œuvre, de leurs obligations en matière de réglementation amiante et de leur présenter des solutions ou modes opératoires vertueux, de nature à réduire les émissions de fibres et par là de maximiser la protection tant des opérateurs que du public (riverains).

### Il est de plus en plus question d'actinolite sur les chantiers. De quoi s'agit-il et quel est l'enjeu pour les Canaliseurs ?

**ÉL /** C'est un sujet très complexe qui, actuellement, bloque complètement certains travaux. Pour faire simple, certains enrobés peuvent contenir de l'actinolite c'est-à-dire des composants d'amiante

naturel (amiante qui n'a pas été ajouté industriellement dans le processus de fabrication tel le chrysotile, mais qui se trouve présent à l'état naturel dans les matériaux de carrière sous 2 formes : asbestiforme (≈2 %) et non asbestiforme (≈98 %)). L'actinolite non asbestiforme n'est pas visée par l'interdiction de l'amiante (décret 24/12/96) mais, à l'heure actuelle, les conclusions des laboratoires ne permettent pas de discriminer ces 2 formes d'actinolite. Aussi, les donneurs d'ordres découvrant la présence d'amiante dans les enrobés préfèrent suspendre tous les travaux sur et sous la chaussée, dans l'attente d'une meilleure prise en compte de ce problème. Nos entreprises, qui déjà ont des difficultés économiques, se trouvent ainsi dans certaines régions complètement à l'arrêt.

Ce sujet, qui concerne l'ensemble de la filière de construction, des carrières aux exploitants de réseaux, en passant par les entreprises de TP, est suivi de très près par la FNTP et ses syndicats de spécialités en rapport étroit avec la DGT. Des rapprochements ont eu lieu également avec les carrières et les exploitants de réseaux.

### 2015 : vers d'autres sujets ?

**ÉL /** Nous souhaiterions en effet pouvoir aider les entreprises sur d'autres sujets tout aussi prégnants pour elles que l'amiante. Je pense en particulier à la pénibilité, aux risques liés à la silice, aux fumées de diesel, aux UV et autres TMS. Et bien sûr, nous continuerons à contribuer aux différents groupes de travail dans le cadre de la convention FNTP/DGT-CNAMTS-INRS-OPPBT du 29 mars 2012, relative à l'amélioration de la santé au travail dans les TP.

## Technique



Christian Jaulin,  
Président



Dans le cadre de la réforme anti-endommagement, un QCM va permettre la délivrance d'une attestation de compétences à partir de laquelle le chef d'entreprise pourra accorder une autorisation d'intervention à proximité des réseaux.



## TEMPS FORT 2014

### Les travaux de la commission se sont poursuivis autour de 3 thèmes

qui concernent la révision des fascicules, les compléments et révisions des normes DT-DICT et la révision de certaines identifications professionnelles. Les deux premiers points font l'objet de nombreuses réunions avec nos partenaires pour aboutir à un consensus sur chaque document.

Les missions de la COMTEC sont essentiellement de représenter les réalités techniques d'exécution des travaux de canalisations, et de limiter les contraintes que pourraient nous imposer certains partenaires qui sont les clients, les maîtres d'œuvre, les exploitants ou les contrôleurs de réseaux.

### En 2013, votre commission travaillait activement sur la refonte des fascicules des CCTG. En 2014, le travail a-t-il abouti ?

**CJ /** L'ensemble des partenaires travaillent sur les fascicules et l'on espère aboutir d'ici la fin de l'année 2015. Le taux de réalisation des

chapitres dont la rédaction est entreprise en sous-groupe de travail (SGT) oscille entre 60 et 95 % suivant les SGT.

C'est un travail qui au travers des différentes réunions (COFIL, GT et SGT) requiert une constance et une disponibilité nécessaires à la défense des intérêts de la profession.

### La réforme anti-endommagement a été mise en place en 2012.

### Est-elle appliquée et y a-t-il encore des rencontres et des travaux avec le ministère à ce sujet ?

**CJ /** L'application de la réglementation sur le terrain est parfois difficile mais beaucoup plus tangible que celle de la législation précédente. Le nombre de sinistres a particulièrement baissé.

De longs travaux nous ont mobilisés pour l'élaboration de QCM et pour la mise à jour de la norme NF S 70-003 développée en 5 parties.

Pour le QCM, une expérimentation est prévue en 2015 pour une mise en place dès 2016. Les propositions de questionnaires en partie élaborés par la commission technique entre 2012 et 2014 ont été reprises par l'AFPA mandatée par le MEDDE en vue d'en assurer l'harmonisation d'ensemble.

Ce QCM a, au stade du projet, donné lieu à de nombreuses lectures et contre-propositions. Adapté à chaque catégorie (« concepteurs », « encadrants » et « opérateurs »), il va permettre la délivrance d'une attestation de compétences à partir de laquelle le chef d'entreprise pourra accorder une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017).

### Quelles sont les évolutions envisagées pour les Identifications Professionnelles (IP) ?

**CJ /** Entre le souci de rendre la nomenclature plus lisible pour être davantage utilisée, et le souhait de la simplifier en réduisant le nombre d'IP (cf référentiels 2013 et 2014), les travaux de la commission en lien avec la CSSE et la FNTP ont porté sur :

- le maintien de la spécificité entre différents réseaux gravitaires,
- la conservation des 3 IP relatives à l'irrigation,
- la hiérarchisation de l'urbain sur le non urbain (rural) tant pour l'AEP que pour le gravitaire,
- le rétablissement de 2 IP transport GAZ (ex 531) et 3 IP distribution GAZ (ex 532 réseaux et tubage)

Ces éléments devraient figurer dans la version 2016 de la nomenclature.

### Quels sont les projets pour la commission en 2015 ?

**CJ /** Les projets ne manquent pas, déjà pour la fin des travaux en cours. Ensuite, la révision des guides techniques de pose et contrôle intérieur de la qualité de pose sera entreprise dès validation des fascicules 70-1 (écoulement libre), 71 (sous pression).

Notre souci majeur est que nous avons besoin de professionnels de terrain qui défendent la profession et participent aux travaux techniques. De plus, d'ici la fin 2015, de nombreux départs de nos membres (déjà retraités) de la commission technique sont à prévoir et il faut absolument en assurer la succession. Le risque serait de ne pas être représenté sur des sujets importants pour la profession.



Pascal Hamet,  
Président



La commission Travaux sans tranchée s'implique beaucoup dans la rédaction des nouveaux fascicules. Elle est présente dans plusieurs groupes de travail.



## TEMPS FORT 2014

En 2014, des représentants de la commission ont intégré les sous-groupes de travail mis en place dans le cadre de la révision des fascicules 70 et 71 du Cahier des clauses techniques et générales (CCTG-travaux).



**Votre commission est articulée en deux sous-commissions : travaux neufs et réhabilitation.**

**Quels sont les travaux en cours ?**

**PH /** Après la réalisation du guide « Micro-tunnels : de la conception au DCE », les membres de la commission ont contribué à la mise au point du logiciel de calcul 3R 2014, logiciel de dimensionnement mécanique et hydraulique pour la réhabilitation de réseaux d'assainissement.

Ce logiciel comprend :

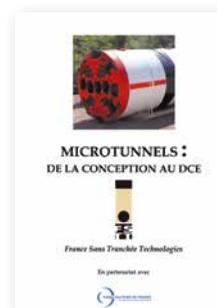
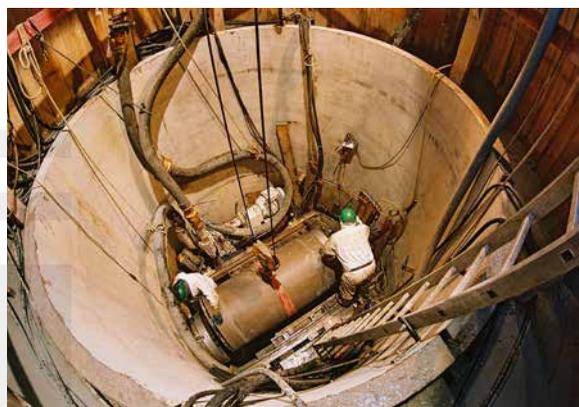
- 1 manuel d'utilisation,
- le texte de la méthode,
- 5 modules de dimensionnement mécanique : chemisage circulaire, tubage circulaire, chemisage non circulaire, tubage (avec coulis) non circulaire, tubage avec enroulement hélicoïdal,
- 1 module de dimensionnement hydraulique.

La commission a également intégré les sous-groupes de travail (SGT) attachés

à la révision des différents chapitres des nouveaux fascicules 70 et 71. Il est à noter que pour la partie sans tranchée, il ne s'agit pas de révision mais de création ex nihilo de paragraphes relatifs aux travaux sans tranchée à intégrer dans les chapitres en question. Par ailleurs, la rédaction requérant constance et disponibilité, les travaux sur l'expérimentation relative à l'étanchéité des branchements menés par la sous-commission réhabilitation ont été de ce fait mis en sommeil.

Au printemps 2015, la commission va mettre en place une étude sur les fluides de forage, pour les microtunneliers et les forages dirigés, en lien avec la FSTT (France sans Tranchée Technologies).

Enfin, les membres de la commission seront présents au prochain salon Ville sans Tranchée du 2 au 4 juin 2015 à Chatou (Yvelines).



# Organisation

## de Canalisateurs de France

Canalisateurs de France accomplit sa mission de promotion des intérêts des entreprises du secteur grâce à la forte implication des chefs d'entreprise. Une équipe de permanents les assiste au quotidien pour mettre en œuvre les actions et répondre le plus efficacement possible aux besoins des adhérents.

### LE BUREAU

Président	<b>Alain GRIZAUD</b>
Vice-présidents	<b>Gérard BOYRIE</b> <b>Pascal HAMET</b>
Trésorier	<b>Philippe GOULLEY</b>
Secrétaire	<b>Jacques DOLMAZON</b>
Membres	<b>Gilles de BAGNEUX</b> <b>Jean-Claude BROSSIER</b> <b>Christian JAULIN</b> <b>Étienne LUC</b> <b>Raymond MIDALI</b>

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Gilles de BAGNEUX</b>	CTIM
<b>Gérard BOYRIE</b>	CANALISATIONS SOUTERRAINES
<b>Jean-Claude BROSSIER</b>	JEROME BTP
<b>Benoît CHAUVIN</b>	SPAC
<b>Jacques DOLMAZON</b>	CHAPON S.A.S
<b>Hervé ELLEOUET</b>	CISE TP
<b>David GANDAUBERT</b>	FILEPPI S.A.S
<b>Marc GORLIER</b>	AXEO
<b>Philippe GOULLEY</b>	TPC
<b>Alain GRIZAUD</b>	COUSIN PRADERE S.A.S
<b>Pascal HAMET</b>	EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RESEAUX
<b>Pascal HERMIER</b>	SADE
<b>Christian JAULIN</b>	COCA ATLANTIQUE
<b>Daniel KIEFFER</b>	SNTH
<b>Gérard LONDOS</b>	EHTP
<b>Étienne LUC</b>	INEO RESEAUX EST
<b>Raymond MIDALI</b>	MIDALI Frères
<b>Philippe NEYS</b>	ETPM - Entreprise de Travaux Publics Multiples
<b>Séverine PIOT</b>	BARBIERO S.A.S
<b>Pierre RAMPA</b>	RAMPA TRAVAUX PUBLICS
<b>Yves ROBERT</b>	SERRADORI-EGTE

### L'ÉQUIPE DE PERMANENTS

Secrétaire générale	<b>Clotilde TERRIBLE</b> <a href="mailto:clotilde.terrible@canalisateurs.com">clotilde.terrible@canalisateurs.com</a>
Assistante de direction Gestion des adhérents et membres partenaires Événementiel	<b>Nadia AGNOLY</b> <a href="mailto:nadia.agnoly@canalisateurs.com">nadia.agnoly@canalisateurs.com</a>
Assistante Qualité Gestion des Labels Canalisateur	<b>Sonia DJADEL</b> <a href="mailto:sonia.djadel@canalisateurs.com">sonia.djadel@canalisateurs.com</a>
Economie et conjoncture Communication Formation	<b>Nathalie ROISNE</b> <a href="mailto:nathalie.roisne@canalisateurs.com">nathalie.roisne@canalisateurs.com</a>
Technique et sécurité	<b>Jean-Yves TOULLIOU</b> <a href="mailto:jean-yves.toulliou@canalisateurs.com">jean-yves.toulliou@canalisateurs.com</a>

# Canalisateurs de France va à votre rencontre...

## NEWSLETTER

Tous les 2 mois  
Retrouvez toutes les actualités en lien avec l'activité des entreprises, les travaux de nos commissions et les actions de nos délégations régionales.

Si vous n'êtes pas encore abonné, vous pouvez le faire en un clic sur [www.canalisateurs.com](http://www.canalisateurs.com)



## ALERTE NEWS EN FONCTION DE L'ACTUALITÉ

Des informations précises, en instantané, pour coller au plus près de l'actualité.

## FACEBOOK ET TWITTER

Des informations également relayées sur la page Facebook et les comptes Twitter : [@canalisateurs](https://www.facebook.com/canalisateurs) et [@terrible\\_c](https://twitter.com/terrible_c)

## SITE INTERNET

Et toujours, bien sûr, notre site Internet !  
Un espace est dédié à nos adhérents. [www.canalisateurs.com](http://www.canalisateurs.com)

# Les outils à votre disposition

## PUBLICATIONS

Téléchargeables et pouvant être commandées directement sur le site Internet, ces publications vous informent sur des sujets techniques, liés à la sécurité, à la formation...

## CANOPEE

Eco-comparateur mis à disposition des entreprises adhérentes pour permettre de comparer les émissions de gaz à effet de serre d'un chantier de canalisations avec une ou plusieurs de ses variantes.

[Canopée](http://www.canopée.fr), directement accessible depuis notre site Internet !

## ANNUAIRE DE LA PROFESSION

Les 350 adhérents de Canalisateur de France, leurs coordonnées, en un coup d'œil sur notre site Internet !

## MÉDAILLES D'HONNEUR

Vous souhaitez remettre une médaille d'honneur à vos salariés les plus méritants (15 ans, 20 ans, 25 ans et 30 ans d'ancienneté). Canalisateur de France se charge de la commande, la gravure et l'envoi des médailles aux entreprises adhérentes qui en font la demande.



**CANALISATEURS DE FRANCE** - 9 rue de Berri - 75008 Paris  
Tél. : 01 45 63 26 08 - Fax : 01 45 63 16 78 - [www.canaliseurs.com](http://www.canaliseurs.com)

Membre de



Conception & réalisation : Obea communication.

Crédits photos : Colas - Constructys - Eiffage Travaux Publics Réseaux - ETPM - FRTP Alsace - NGE - SADE - SPAC  
Alex Béraud - Pascal Ménard - Sylvain Barthélémy - Thinkstock images.

